

Quand la Ministre considère que le « un pour un » n'a aucun fondement théorique ou scientifique !

« Le un pour un n'a aucun fondement théorique ou scientifique » c'est par ces termes en préambule des Assises des EHPAD que Madame Buzyn a accepté de recevoir, enfin, les organisations syndicales et l'AD-PA le 15 mars, lors de la seconde journée de grève pour La défense des EHPAD.

Des ratios de 0,26 à 0,48 agent pour un résident ont-ils pour la Ministre un fondement plus théorique ou plus scientifique ?

Ces ratios contraignent les familles à participer à la prise en charge des résidents, faute de quoi certaines prises en charge ne pourraient pas se faire. Ceci ne relève pas de théorie mais bien de la réalité quotidienne dans les EHPAD.

La France a les moyens de garantir au CAC 40 des progressions à deux chiffres, de donner au titre du C.I.C.E des dizaines de milliards aux entreprises, d'exonérer à la hauteur de 40 milliards les entreprises de cotisations sociales, de supprimer l'impôt sur la fortune. N'a-t-elle plus réellement les moyens de trouver des ressources pour garantir aux résidents des EHPAD un encadrement de « un agent pour un résident » ?

Le discours est connu depuis plus de 30 ans. Aujourd'hui, Mme Buzyn introduit dans les choix politiques le « théorique et la science ». Force est de constater que ce n'est pas pour servir l'humain !

La Ministre, sous la pression de l'opinion publique, a enfin décidé de nous recevoir sans avoir manifestement pris conscience de la situation financière des EHPAD, de l'état d'épuisement des agents, de la prise en charge « maltraitante » des résidents. Mais la Ministre dit alors : « on fait une pause sur la convergence tarifaire sur un an ou deux mais sans pour autant en remettre en cause les fondements ».

Et voilà, Madame la Ministre ne doute de rien, elle s'apprête à nous refaire le coup de « les lignes peuvent encore bouger ! »

Nous voulons une négociation sur nos revendications. Pas une concertation sur les « revendications » de Madame la Ministre.

Dans la continuité de notre conférence nationale de défense des EHPAD le 28 novembre 2017, de la grève « inédite » du 30 janvier 2018, de la mobilisation du 15 Mars et dans la dynamique de la préparation de la grève inter fonction publique du 22 Mars 2018, FO réaffirme les revendications des agents, à savoir :

- L'abrogation immédiat de la convergence tarifaire ;
- L'arrêt de la baisse des dotations budgétaires et le maintien de tous les postes ;
- Un ratio de 1 agent pour 1 résident ;
- L'augmentation des salaires.

Avec tous les agents de la Fonction Publique, de l'aéroport de Paris, des cheminots, de la RATP, de la Sécurité Sociale, de Pôle Emploi, défendons le statut général, le service public de qualité avec les moyens nécessaires.

Parce qu'au final, nous avons tous les mêmes exigences, les mêmes revendications, parce qu'il faudra au bout du compte, bloquer ensemble toutes les attaques.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 14 Mars 2018